

Grèce: les forces de l'ordre s'en prennent aux syndicalistes du secteur de l'éducation

Le 28 février dernier, la Greek Federation of Secondary State School Teachers (OLME), l'un des affiliés nationaux de l'IE, a organisé une manifestation à Athènes en vue de protester contre la proposition de licenciement de 12.500 travailleurs/euses de l'éducation d'ici le 22 mars. Cette manifestation s'est déroulée en marge des discussions entre les représentant(e)s de la Troïka et les ministres du gouvernement grec sur le licenciement d'enseignant(e)s nommé(e)s ainsi que d'autres fonctionnaires publics. Les manifestant(e)s ont dû faire face à de violentes attaques des forces de police. Dix-huit d'entre eux/elles ont été arrêtés tandis que quatre autres ont été blessés et transférés à l'hôpital.



« Nous dénonçons ces actes de violence sans précédent déclenchés par les forces de l'ordre dès que nous protestons contre les suspensions et les licenciements, ou contre les politiques du Gouvernement grec, du Fonds monétaire international et de l'Union Européenne », a déclaré Themis Kotsifakis, Président de l'OLME, qui comptait également parmi les manifestants arrêtés. Et d'ajouter: « Le Gouvernement, effrayé par la montée des protestations des travailleuses et travailleurs luttant pour leur droit à des emplois permanents et stables, a recouru à des mesures de répression dans le but de nous terroriser. »

En outre, l'OLME condamne fermement les méthodes autocratiques du Gouvernement grec, a souligné Themis Kotsifakis. Le Président de l'OLME a également déclaré que les enseignant(e)s ne se laisseront pas terroriser par ces violences et poursuivront leur lutte, afin qu'aucun(e) de leur collègue ni aucun(e) travailleur/euse ne soit licencié(e).

« Nous luttons pour que tout un chacun puisse obtenir un emploi permanent et stable. Il est hors de question que nous tolérions ce terrorisme. Nous poursuivrons la lutte jusqu'à la victoire finale », a-t-il ajouté. L'IE a exprimé toute sa solidarité envers ses collègues grecs/ques. « Le CSEE et ses affiliés condamnent fermement le recours à la violence par les forces de l'ordre à l'encontre des enseignants, des travailleurs et des citoyens qui manifestent », a déclaré Martin Rømer, directeur du bureau régional de l'IE, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE). Selon lui, les

enseignant(e)s d'Europe, et même du monde entier, ne peuvent tolérer et ne toléreront plus la mise en œuvre brutale de mesures d'austérité, ainsi que le démantèlement des services publics. Il a également exhorté les autorités publiques grecques à respecter le droit des enseignant(e)s et des travailleurs/euses de manifester, car il s'agit d'un droit syndical. Il les a également appelées à entamer un dialogue social et à garantir une éducation de qualité dans le pays.

Elections européennes 2014: Il est temps pour vos candidats de s'engager pour l'éducation de qualité

Dans le cadre de l'initiative de l'IE/CSEE "Uni(e)s pour l'éducation– Une éducation de qualité pour un monde meilleur", le CSEE a lancé une nouvelle initiative à grande échelle : "Les candidats s'engagent pour l'éducation de qualité". Cette initiative vise à obtenir le soutien des candidats aux élections du Parlement européen qui partagent la vision du CSEE quant à la voie à suivre pour améliorer la qualité de l'éducation en Europe.

L'éducation subit les conséquences de la crise, mais elle porte également le poids des solutions à court terme et du manque de courage des décideurs politiques.

C'est pourquoi cette initiative a pour objectif de donner aux candidats l'opportunité de communiquer aux citoyens leur soutien aux 10 messages clés du CSEE sur "Les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe", grâce à un simple formulaire en ligne à remplir. De manière à obtenir les meilleurs résultats, les organisations membres du CSEE sont priées d'encourager les candidats nationaux à affirmer leur engagement envers "Une éducation de qualité en Europe" en remplissant le formulaire en ligne sur La page web du site du CSEE: Les candidats s'engagent.



Le CSEE ne cessera de dénoncer les effets dramatiques de la crise économique et financière actuelle, qui portent gravement atteinte au secteur de l'éducation. Néanmoins, le CSEE est convaincu que les élections européennes 2014 représentent la plus grande opportunité démocratique permettant de changer le cours des politiques européennes d'austérité et de dire "non" à ses effets dramatiques sur les droits sociaux.

A travers cette initiative, le CSEE demande aux candidats aux élections européennes de s'engager pour une éducation de haute qualité pour tous comme élément fondamental d'une société juste et équitable en Europe. Certains candidats ont déjà fait part de leur engagement et de leur soutien à travers notre site - ici. Soyez le prochain!

Enseignement supérieur: la question du statut des chercheurs en début de carrière doit être résolue

Les 6 et 7 mars 2014, 38 délégués de nos organisations membres venant de 22 pays différents, se sont réunis dans le cadre de la réunion du Comité permanent enseignement supérieur et recherche (CPESR).

Les principaux sujets abordés étaient la qualité de l'enseignement supérieur au regard de l'initiative "Uni(e)s pour l'éducation de qualité", l'enseignement supérieur à la lumière des recommandations par pays du semestre européen, l'influence des négociations commerciales de l'UE sur le libre échange sur le secteur de l'éducation, ou encore les stratégies de mise en œuvre de la résolution du CSEE : La lutte contre la crise, une contribution essentielle de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Tous les représentants étaient d'accord sur la nécessité d'être particulièrement attentif aux attentes à court terme du marché du travail de l'enseignement supérieur, ce qui pourrait contribuer à lutter contre le chômage des.

Les représentants du CPESR ont adopté 2 documents d'orientation politique: sur le statut des chercheurs en début de carrière /candidats à un doctorat et sur la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur. Ces deux documents d'orientation politique seront soumis à l'adoption par le Comité du CSEE en Avril 2014 et par la Conférence spéciale du CSEE en Novembre 2014.

Une femme sur trois a déjà subi des violences

33% des femmes vivant au sein de l'Union européenne sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, et 1 femme sur 20 a déjà été violée depuis l'âge de 15 ans. Ces chiffres nous sont révélés par une enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes publiée par l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) mercredi dernier. Cette enquête indique une fréquence élevée de violences physiques, sexuelles et psychologiques infligées aux femmes au sein de l'Union européenne.



Souvent, la violence à l'égard des femmes semble avoir lieu au sein même du foyer de ces dernières et prend alors la forme de violence domestique. Parmi les femmes ayant affirmé avoir (ou avoir eu) un partenaire, 22% ont déjà subi des violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par leur partenaire depuis l'âge de 15 ans. La violence physique envers les femmes inclue le fait de se faire pousser, gifler et tirer les cheveux, ainsi que de recevoir des coups de pieds ou des coups de poings. La majeure partie de ces femmes ne porte pas plainte auprès de la police ou de toute autre organisation pour les violences subies.

Le harcèlement sexuel, quant à lui, est encore plus répandu selon l'enquête. En effet, 55% des femmes interrogées ont déjà fait l'objet de touchers, accolades ou baisers indésirables depuis l'âge de 15 ans.

Certaines femmes subissent des violences physiques depuis leur enfance : 12 % des femmes indiquent avoir subi une forme d'abus ou de violence sexuelle perpétré par un adulte avant l'âge de 15 ans, ce qui correspondrait à 21 millions de femmes dans l'UE.

Au total, près de 42 000 femmes âgées entre 18 et 74 ans ont été interrogées dans le cadre de cette étude. Toutes les participantes ont été sélectionnées au hasard et ont reçu une visite à leur domicile pour une entrevue en face-à-face. Ces femmes ont été interrogées sur leurs expériences de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, perpétrées par un(e) partenaire intime (« violence domestique »). Les questions ont également porté sur leurs expériences de violences dans l'enfance, sur le harcèlement sexuel, la traque furtive ainsi que le harcèlement en ligne.

La FRA propose une série d'actions visant à améliorer la situation des femmes. Les institutions européennes et nationales se doivent de revoir les mesures nécessaires à la lutte contre toute forme de violence à l'égard des femmes. Les organisations d'employeurs et les syndicats devraient continuer à favoriser la sensibilisation du public au harcèlement sexuel et encourager les femmes à dénoncer les maltraitances. Il convient, par ailleurs, de former adéquatement les professionnels travaillant avec les victimes de violence et de leur fournir les ressources nécessaires. Enfin, il faudrait multiplier les campagnes de sensibilisation afin d'améliorer les connaissances des femmes et des hommes en matière de violence à l'égard des femmes.

Le rapport de l'enquête est disponible sur le site web de la FRA et ses principaux résultats ont été traduits en 22 langues.

Lien : <http://fra.europa.eu/fr/publication/2014/violence-femmes-enquete-ue-resultats-en-bref>

Les femmes travaillent 59 jours 'gratuitement'

33% des femmes vivant au sein de l'Union européenne sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, et 1 femme sur 20 a déjà été violée depuis l'âge de 15 ans. Ces chiffres nous sont révélés par une enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes publiée par l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) mercredi dernier. Cette enquête indique une fréquence élevée de violences

physiques, sexuelles et psychologiques infligées aux femmes au sein de l'Union européenne.

Souvent, la violence à l'égard des femmes semble avoir lieu au sein même du foyer de ces dernières et prend alors la forme de violence domestique. Parmi les femmes ayant affirmé avoir (ou avoir eu) un partenaire, 22% ont déjà subi des



violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par leur partenaire depuis l'âge de 15 ans. La violence physique envers les femmes inclue le fait de se faire pousser, gifler et tirer les cheveux, ainsi que de recevoir des coups de pieds ou des coups de poings. La majeure partie de ces femmes ne porte pas plainte auprès de la police ou de toute autre organisation pour les violences subies.

Le harcèlement sexuel, quant à lui, est encore plus répandu selon l'enquête. En effet, 55% des femmes interrogées ont déjà fait l'objet de touchers, accolades ou baisers indésirables depuis l'âge de 15 ans.

Certaines femmes subissent des violences physiques depuis leur enfance : 12 % des femmes indiquent avoir subi une forme d'abus ou de violence sexuelle perpétré par un adulte avant l'âge de 15 ans, ce qui correspondrait à 21 millions de femmes dans l'UE.

Au total, près de 42 000 femmes âgées entre 18 et 74 ans ont été interrogées dans le cadre de cette étude. Toutes les participantes ont été sélectionnées au hasard et ont reçu une visite à leur domicile pour une entrevue en face-à-face. Ces femmes ont été interrogées sur leurs expériences de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, perpétrées par un(e) partenaire intime (« violence domestique »). Les questions ont également porté sur leurs expériences de violences dans l'enfance, sur le harcèlement sexuel, la traque furtive ainsi que le harcèlement en ligne.

La FRA propose une série d'actions visant à améliorer la situation des femmes. Les institutions européennes et nationales se doivent de revoir les mesures nécessaires à la lutte contre toute forme de violence à l'égard des femmes. Les organisations d'employeurs et les syndicats devraient continuer à favoriser la sensibilisation du public au harcèlement sexuel et encourager les femmes à dénoncer les maltraitances. Il convient, par ailleurs, de former adéquatement les professionnels travaillant avec les victimes de violence et de leur fournir les ressources nécessaires. Enfin, il faudrait multiplier les campagnes de sensibilisation afin d'améliorer les connaissances des femmes et des hommes en matière de violence à l'égard des femmes.

Le rapport de l'enquête est disponible sur le site web de la FRA et ses principaux résultats ont été traduits en 22 langues.

Lien : <http://fra.europa.eu/fr/publication/2014/violence-femmes-enquete-ue-resultats-en-bref>